



Printemps 1992 (Vol. 4, N° 1) numéro d'article 3

L'alphabétisation en milieu de travail

Karen Kelly et Gilles Montigny, Tim O'Neill et Andrew Sharp

La mondialisation des marchés, l'utilisation accrue de l'ordinateur et l'automatisation des tâches provoquent une modification du milieu de travail dont on ne prévoyait généralement pas l'ampleur il y a 10 ou 15 ans. De fait, cette évolution est si rapide qu'on peut difficilement prédire ce que signifiera, d'ici la fin de la décennie, «aller au travail». Il est toutefois à prévoir que certaines professions et industries connaîtront une croissance rapide, tandis que d'autres déclineront tout aussi rapidement. La capacité de la population active de s'adapter au changement continu est d'une importance capitale pour la prospérité future des travailleurs, de l'industrie et de l'économie canadienne.

Cette adaptabilité suppose que les travailleurs ont les compétences nécessaires pour acquérir et appliquer de nouvelles connaissances. Or, plus du tiers des adultes au Canada ont au moins une certaine difficulté à effectuer des tâches de lecture, d'écriture et de calcul, pourtant courantes dans la vie de tous les jours. Un grand nombre de ces personnes travaillent, et leur faible degré d'alphabétisation limite sans doute leurs perspectives d'emplois. Cela entraîne également des coûts pour leur employeur : manque d'efficacité, faible productivité et possibilité d'accidents.

L'enjeu et les intervenants

Les coûts économiques liés au degré insuffisant d'alphabétisation en milieu de travail sont supportés par les individus, les entreprises et la société. Les individus souffrent d'un revenu inférieur, d'un taux de chômage supérieur à la moyenne et d'une mobilité réduite sur le marché du travail et ce, tant au plan professionnel que géographique. Étant moins aptes à tirer profit de la formation professionnelle ou du recyclage, ils sont en outre moins compétitifs lorsqu'il s'agit de décrocher un emploi rémunérateur [▼ 2](#).

Les entreprises employant de tels travailleurs s'en ressentent. Au cours d'une enquête menée dernièrement auprès des entreprises canadiennes de 50 salariés et plus, 70 % des répondants ont déclaré subir certaines perturbations dans leurs opérations, en raison du degré insuffisant d'alphabétisation de

leurs salariés. Entre autres, ils ont mentionné la perte de productivité, les erreurs commises au niveau des facteurs de production et des procédés de fabrication, la diminution de la qualité des produits et les problèmes de réaffectation des salariés ([Deslauriers](#)). Selon une estimation, la perte de productivité attribuable au faible degré d'alphabétisation coûterait aux entreprises canadiennes 4 milliards de dollars par an [▼3](#). Même si ce chiffre est une approximation, il donne une idée de l'ampleur du problème.

Quant à la société dans son ensemble, elle est également pénalisée par une productivité plus faible, par des prix plus élevés en raison de l'augmentation des coûts de production et parce que l'État doit suppléer de plus en plus au revenu des personnes en chômage ou sous-employées par manque de compétence.

Le degré d'alphabétisation des personnes occupées est plus élevé que celui de la population dans son ensemble

On a estimé que 63 % de la population possède des capacités en matière de lecture lui permettant de comprendre la plupart des écrits rencontrés dans la vie de tous les jours (niveau 4), comparativement à 69 % des personnes occupées (voir [Source des données et définitions](#)). L'écart entre les deux groupes est en partie attribuable au fait que la majorité des personnes âgées ne font pas partie de la population active [▼4](#). Les capacités de lecture des travailleurs à temps partiel ne diffèrent pas de façon significative de celles des travailleurs à temps plein. Dans un cas comme dans l'autre, un travailleur sur dix était de niveau 1 ou 2 et deux travailleurs sur dix étaient de niveau 3, ce qui veut dire qu'ils pouvaient interpréter des textes écrits clairement ou dont le contenu était simple ([tableau 1](#)).



Tableau 1 Niveau d'aptitude à la lecture des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon leur activité sur le marché du travail, 1989*

Source : Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement

** Ne comprend pas les personnes qui ont dit n'avoir aucune connaissance des deux langues officielles du Canada.*

Même si les travailleurs à temps plein et les travailleurs à temps partiel possèdent des niveaux d'aptitude à la lecture presque identiques, des écarts importants ressortent lorsqu'on tient compte de la durée de travail. Environ 70 % des personnes qui occupaient un emploi toute l'année étaient de niveau 4, contre 65 % seulement de celles n'ayant travaillé qu'une partie de l'année.

Un autre facteur met en évidence des écarts : le nombre de semaines de chômage. Parmi les 14 % de la population adulte ayant été en chômage au cours de l'année, la majorité (plus de 60 %) a été sans travail pendant moins de 26 semaines. Plus des deux tiers des personnes ayant chômé pendant cette période étaient de niveau 4, contre moins de la moitié de celles ayant été en chômage plus longtemps. Chez les personnes qui ont subi un chômage de longue durée, un tiers était de niveau 3 et un cinquième était de niveau 1 ou 2.

Le degré d'alphabétisation le plus faible dans les industries primaires et les métiers connexes

Le degré d'alphabétisation exigé pour exercer un emploi varie au fur et à mesure qu'évoluent les technologies, les procédés de production et les structures organisationnelles des industries. Par conséquent, ce degré est révélateur des conditions de travail et il permet aux travailleurs de recevoir de la formation ou d'acquérir de nouvelles connaissances en cours d'emploi. Le milieu de travail joue probablement lui aussi un rôle important dans la progression du niveau d'aptitude à la lecture des travailleurs. Dans les industries où la communication se fait en grande partie par écrit, il y a de bonnes chances que le niveau soit élevé, d'abord parce qu'elles choisissent probablement leur personnel en fonction de leur capacité de lire et ensuite parce que les fonctions exercées favorisent le maintien de cette capacité. Dans les branches d'activité où l'on n'est pas fortement tributaire de la communication écrite, le contraire est probablement vrai, particulièrement en ce qui concerne les travailleurs peu ou pas spécialisés.

L'hypothèse selon laquelle le milieu de travail renforce généralement la capacité de lire est confirmée par l'observation du niveau d'aptitude à la lecture des travailleurs dans diverses industries [▼ 5](#). En général, les travailleurs dans les industries des services fortement axées sur l'information ont un degré d'alphabétisation plus élevé. Plus de 70 % des travailleurs dans les industries tels les services socio-culturels et l'administration publique ont un niveau 4, lequel permet de satisfaire aux exigences de la vie de tous les jours ([tableau 2](#)).



Tableau 2 Niveau d'aptitude à la lecture des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon l'industrie, 1989*

Source : Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement

* Ne comprend pas les personnes qui ont dit n'avoir aucune connaissance des deux langues officielles du Canada.

En revanche, seulement la moitié des travailleurs dans le secteur de l'agriculture et des autres industries

primaires (forêts, mines, pêche et chasse) sont de niveau 4, et plus du cinquième de niveau 1 ou 2. On trouve aussi de forts pourcentages de travailleurs peu alphabétisés dans les industries manufacturières, les services personnels et la construction, mais ce phénomène s'explique en partie par la présence d'une proportion élevée d'immigrants dans ces branches ([Badets et McLaughlin](#)).

Une forte proportion - plus du quart - des travailleurs dans ces mêmes secteurs sont de niveau 3. (Cette proportion est plus élevée encore en agriculture, où elle atteint 31 %.) Ces chiffres doivent faire réfléchir car il s'agit d'industries qui connaissent actuellement des transformations rapides et profondes.

Un grand nombre de professions sont étroitement associées à certaines industries en particulier, comme les cultivateurs et l'agriculture, les travailleurs de la santé et les services socio-culturels, et ainsi de suite. Le niveau d'aptitude à la lecture dans ces professions devrait donc être semblable à celui observé dans les branches d'activités auxquelles elles sont liées. On observe effectivement un tel parallèle chez les cultivateurs et autres travailleurs du secteur primaire, ainsi que chez ceux du secteur de la fabrication de produits (c'est-à-dire dans les industries manufacturières) : moins de la moitié d'entre eux se sont classés au niveau 4 ([tableau 3](#)).



Tableau 3 Niveau d'aptitude à la lecture des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon la profession, 1989*

Source : *Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement*

* *Ne comprend pas les personnes qui ont dit n'avoir aucune connaissance des deux langues officielles du Canada.*

Conséquences d'un faible degré d'alphabétisation

Les Canadiens dont le niveau d'alphabétisation est insuffisant ont toujours été défavorisés sur le marché du travail. Toutefois, leur situation s'est détériorée au cours des années 80. Le niveau d'emploi a peu progressé, et a même dans certains cas nettement diminué, dans la plupart des industries et des professions où l'on trouvait par le passé un grand nombre de travailleurs peu instruits. En outre, au sein des industries où travaillait traditionnellement une forte proportion de personnes n'ayant pas terminé leurs études, on a observé une transformation de la composition professionnelle faite au détriment de ces travailleurs.

En termes simples, l'Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement (ECLEUQ) a permis d'identifier deux niveaux d'alphabétisation affectant un tiers de la population adulte au Canada : une capacité limitée d'utiliser des documents écrits quelle que soit leur nature (niveaux 1 et 2) et une autre permettant d'utiliser uniquement des documents peu complexes (niveau 3). Ces lacunes

ont des répercussions économiques non seulement pour les personnes touchées, mais aussi pour leur employeur et pour la société en général. L'étude de l'évolution du comportement de ces personnes sur le marché du travail exigerait l'utilisation de données chronologiques sur le niveau d'alphabétisation et sur les variables ayant trait au marché du travail. Or, les résultats de l'ECLEUQ ne s'appliquent qu'à l'année 1989. Néanmoins, comme ces résultats ont révélé une forte corrélation entre le fait de se classer à un faible niveau d'alphabétisation et celui de ne pas avoir terminé ses études secondaires (plus particulièrement de ne pas avoir complété neuf années de scolarité), l'analyse qui suit utilise des données sur le niveau de scolarité tirées de l'Enquête sur la population active à titre d'indicateurs de substitution du degré d'alphabétisation [▼](#) [6](#).

Dégradation de la situation sur le marché du travail des travailleurs peu instruits

Si on les compare à l'ensemble de la population, les travailleurs dont le niveau d'aptitude à la lecture est faible ont généralement un taux de chômage nettement plus élevé, un niveau d'activité sur le marché du travail plus faible et un revenu d'emploi inférieur. Fait plus important encore, l'écart entre ces derniers et le reste de la population s'est agrandi dans les années 80 et continuera probablement de le faire dans les années à venir.

En 1990, le taux de chômage chez les personnes possédant moins de neuf années de scolarité était de 12,5 %, soit un peu plus d'une fois et demie le taux de 8 % enregistré pour l'ensemble de la population. En 1981, la même comparaison n'était que de 1,2 fois. Relativement au taux de chômage national, le taux observé chez les adultes ayant moins de neuf années de scolarité a donc nettement progressé pendant les années 80, particulièrement chez les femmes et les travailleurs de moins de 45 ans.

Non seulement les moins instruits ont-ils un taux de chômage plus élevé, mais en plus ils ont, au départ, moins de chances de faire partie de la population active. En 1990, leur taux d'activité était de 36 %, comparativement au taux de 67 % enregistré pour l'ensemble de la population. Ces chiffres sont révélateurs d'une détérioration considérable de leur situation puisqu'en 1981 les taux correspondants étaient de 44 % et de 65 % respectivement. Ils signalent une fois de plus les difficultés croissantes sur le marché du travail des personnes dont les capacités de lire et d'écrire sont limitées.

Chez les travailleurs canadiens peu instruits, le revenu d'emploi est bien inférieur à la moyenne. Selon les données de recensement pour 1985, le revenu d'emploi des hommes ayant moins de neuf ans de scolarité se situait à 80 % du revenu d'emploi moyen masculin, tandis que la proportion correspondante chez les femmes était de 75 %. En 1980, ces proportions étaient de 84 % et de 79 % respectivement. Comme leur taux d'activité a baissé et leur taux de chômage, augmenté, il est fort probable que le revenu d'emploi de ces travailleurs ait continué à décliner pendant la deuxième moitié des années 80.

Les adultes n'ayant pas terminé leurs études sont également moins susceptibles que les autres de se déplacer pour chercher de meilleures possibilités d'emploi. En 1986, leur migration interprovinciale était de 0,2 %, ce qui représente le quart du taux national de 0,8 %. Comme leur capacité de lire est déficiente,

ils peuvent difficilement se renseigner sur les emplois disponibles dans les autres provinces. Il est possible également qu'ils n'aient pas l'assurance nécessaire pour quitter leur milieu.

L'évolution du marché du travail déplace les travailleurs peu instruits

La détérioration de la situation sur le marché du travail des travailleurs n'ayant pas neuf années de scolarité reflète l'évolution de l'offre et de la demande pendant les années 80. La demande du genre de compétences qui leur sont propres est tombée en flèche, alors que progressait la demande des compétences des plus instruits. Ce type de changement structurel de la demande de main-d'œuvre peut se mesurer en observant les tendances des niveaux d'emploi des industries et des professions.



Graphique **Taux de croissance annuel moyen de l'emploi, entre 1981 et 1989, selon l'industrie**

Source : Enquête sur la population active

Dans les années 80, les branches d'activité comme les finances, les assurances et les affaires immobilières ainsi que les services socio-culturels et les services aux entreprises ont connu une forte croissance de leur niveau d'emploi. Ces industries exigent de leurs travailleurs un niveau élevé d'aptitude à la lecture. En revanche, dans les industries manufacturières, l'agriculture et les industries du secteur primaires autres que l'agriculture - où l'on trouve une forte proportion de travailleurs peu instruits - on a observé une stabilisation ou une baisse du niveau de l'emploi. Il y a eu quelques exceptions à cette tendance générale. Ainsi, la croissance de l'emploi a été relativement forte dans les services personnels et la construction, deux industries où la proportion de travailleurs n'ayant pas neuf années de scolarité est supérieure à la moyenne.



Graphique **Taux de croissance annuel moyen de l'emploi, entre 1981 et 1989, selon la profession**

Source : Enquête sur la population active

Les mêmes tendances de croissance de l'emploi dans les années 80 ont été observées parmi les professions. Les professions de cols blancs, telles celles des domaines de la direction et des professions

libérales, du travail de bureau et des ventes, ont connu une croissance de l'emploi. Cependant, la croissance nette a été faible, voire non existante, chez les cols bleus, soit les travailleurs oeuvrant dans les industries primaires, la fabrication de produits, le traitement des matières premières et l'usinage, lesquels sont proportionnellement nombreux à posséder des capacités limitées de lecture, d'écriture et de calcul. De fait, les deux tiers de la croissance nette de l'emploi enregistrée entre 1981 et 1989 s'est produite dans la catégorie direction et professions libérales, où la proportion de travailleurs peu alphabétisés est la plus faible. Il y a, encore une fois, deux exceptions à cette tendance globale : la croissance de l'emploi était près de la moyenne dans les services et la construction, deux industries où la proportion de travailleurs ayant moins de neuf années de scolarité est élevée.

La baisse de l'importance relative de l'emploi dans les industries productrices de biens et chez les cols bleus ainsi que la progression de celle dans le secteur producteur de services et chez les cols blancs témoignent de deux phénomènes : les changements structurels liés à la croissance de la productivité et l'émergence de nouvelles exigences au niveau des compétences. En effet, la création nette d'emplois dans les années 80 s'est presque entièrement produite dans le secteur des services. Également, les progrès techniques ont eu pour résultat un relèvement général des compétences requises pour la plupart des emplois de cols bleus. Les travailleurs doivent de plus en plus lire des manuels, effectuer des calculs, faire fonctionner des machines complexes et utiliser du matériel informatique.

Conclusion

L'alphabétisation fonctionnelle en milieu de travail - soit l'absence de difficultés sur le plan de la capacité de lire et d'écrire au travail - est une cible se déplaçant sans cesse en raison de la nature des compétences exigées des travailleurs. Comme les emplois demandent des aptitudes professionnelles de plus en plus poussées et de plus en plus complexes du point de vue technique, l'objectif tout à fait acceptable d'il y a 10 ou 15 ans peut ne plus l'être aujourd'hui. Cette réalité implique également que les coûts liés à l'effort d'augmentation du niveau d'aptitude à la lecture et à l'écriture de la main-d'œuvre seront de plus en plus grands. L'amélioration du degré d'alphabétisation de la population est donc un des grands défis de la société canadienne au cours des années 90.

Source des données et définitions

L'Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement (ECLEUQ) a été menée en octobre 1989 auprès d'un échantillon d'environ 9 500 personnes, âgées de 16 à 69 ans, préalablement choisies parmi les répondants de l'Enquête sur la population active. Pour le test principal, chaque participant devait exécuter une série de tâches visant à évaluer sa capacité d'accomplir des activités de lecture, d'écriture et de calcul courantes dans la vie de tous les jours. Pour plus de renseignements sur la

méthodologie de l'ECLEUQ ainsi qu'un examen des principaux résultats, voir [Montigny et Jones](#).

Capacités de lecture

Pour les besoins de l'ECLEUQ, on a défini quatre niveaux d'aptitude à la lecture :

Niveau 1 : a de la difficulté à utiliser du matériel écrit.

Niveau 2 : peut utiliser du matériel écrit pour des tâches élémentaires comme repérer un mot familier dans un texte simple.

Niveau 3 : peut utiliser du matériel écrit à condition qu'il soit clair, bien présenté et que les tâches à accomplir soient simples.

Niveau 4 : peut satisfaire à la plupart des exigences en matière de lecture rencontrées dans la vie courante.

L'alphabétisation recouvre généralement les capacités de lire, d'écrire et de compter, mais ici le niveau d'aptitude à la lecture a été considéré l'équivalent du degré global d'alphabétisation parce que la capacité de lire et celle de compter sont interdépendantes et que l'atteinte d'un degré élevé d'alphabétisation est étroitement liée au niveau d'instruction.

Situation vis-à-vis de l'activité

Près de quatre Canadiens adultes sur cinq, soit 14 millions de personnes, faisaient partie de la population active à un moment ou l'autre pendant les 12 mois précédant l'ECLEUQ. La population active est constituée des catégories de personnes suivantes :

Les personnes occupées : celles qui ont déclaré avoir travaillé pendant au moins une semaine entre le mois de novembre 1988 et le mois d'octobre 1989.

Les chômeurs : les personnes qui ont déclaré au moins une semaine de chômage, c'est-à-dire une semaine pendant laquelle elles n'avaient pas d'emploi et en cherchaient un, et qu'elles étaient disponibles pour travailler.

Ces catégories ne s'excluent pas l'une l'autre. Autrement dit, il se peut qu'une personne ait été à la fois occupée et en chômage à des moments différents de la période de référence de l'enquête, et qu'elle ait donc été comptée dans les deux univers.

Perception de ses propres capacités de lecture et d'écriture

Pour que les gens puissent améliorer leur aptitude à la lecture et à l'écriture, il faut tout d'abord qu'ils reconnaissent leurs lacunes, sans quoi rien ne changera. Malheureusement, la majorité des personnes dont la capacité de lire est limitée (57 % des individus classés au niveau 1 et 82 % de ceux au niveau 2) se disent satisfaites de leur compétence dans ce domaine. Le fait que moins d'un adulte sur dix du niveau 3 se déclare insatisfait de son niveau d'aptitude à la lecture est peut-être réconfortant. (Ceci est discutable car au fur et à mesure que le degré d'alphabétisation de la population dans son ensemble augmentera, les personnes ayant déjà du mal à lire des documents peu familiers se retrouveront encore plus défavorisées.) Il est intéressant de constater que la proportion d'adultes qui se disent insatisfaits de leur niveau d'aptitude est nettement plus forte chez les immigrants que chez les personnes nées au Canada.

Presque tous les travailleurs (98 %) déclarent que leur niveau d'aptitude à la lecture et à l'écriture est suffisant pour l'emploi qu'ils occupent. Toutefois, 7 % des personnes occupées estiment que les perspectives d'emploi sont limitées compte tenu de leur niveau, et que 21 % de celles qui sont à la recherche d'un emploi se trouvent handicapées pour la même raison.

Chez les adultes qui estiment leur niveau d'aptitude à la lecture inadéquat (environ 1,2 million), 9 % seulement reçoivent une formation visant à relever ce niveau, alors qu'une proportion de 52 % disent qu'ils en feront peut-être autant à l'avenir. Les inscriptions aux programmes d'alphabétisation ont toujours été faibles, et des résultats semblables à ceux-ci portent à croire qu'il continuera d'être difficile de motiver les Canadiens à y participer.

Cet article est tiré de deux chapitres d'une publication récente de Statistique Canada, intitulée [L'alphabétisation des adultes au Canada](#) : résultats d'une étude nationale. L'un des chapitres, «Capacités de lecture des Canadiens selon des caractéristiques choisies», a été écrit par Gilles Montigny et Karen Kelly; l'autre, «L'analphabétisme fonctionnel : les coûts économiques et les répercussions sur le marché du travail» a été écrit par Tim O'Neill et Andrew Sharpe [▼1](#).

Notes

Note 1

Les points de vue de Andrew Sharpe ne correspondent pas nécessairement à ceux du conseil d'administration du Centre canadien du marché du travail et de la productivité.

Note 2

Drouin signale que le rythme du progrès technologique est en train de réduire de façon dramatique la période pendant laquelle les compétences professionnelles d'une personne sont utiles. Selon l'auteur, les compétences spécialisées sont aujourd'hui désuètes dans les trois à cinq ans qui suivent leur acquisition, alors qu'il y a seulement une dizaine d'années ce phénomène se produisait au bout de sept à quatorze ans. Le progrès technologique, qui est un défi pour la plupart des travailleurs, peut être désastreux pour ceux qui n'ont pas toutes les capacités requises pour se perfectionner ou se recycler.

Note 3

Voir le [*Canadian Business Task Force on Literacy, 1988*](#).

Note 4

Le niveau d'aptitude à la lecture des Canadiens plus âgés (55 à 69 ans) est nettement plus faible que celui de la population en général. Moins de 40 % d'entre eux atteignent le plus haut niveau (niveau 4), comparativement à 63 % de l'ensemble des adultes.

Note 5

Les données sur l'industrie et la profession sont tirées du fichier contenant les résultats de l'Enquête sur la population active pour le mois d'avril 1989, d'où l'on a également prélevé l'échantillon de l'ECLEUQ. Ces données ont trait à l'emploi occupé par les répondants pendant la semaine de référence de l'enquête. Pour ce qui est des répondants qui ne travaillaient pas cette semaine-là, elles concernent l'emploi occupé le plus récemment au cours des cinq dernières années.

Note 6

Pas moins de 78 % des personnes qui ne sont pas allées à l'école ou qui ont seulement été à l'école primaire ne possèdent pas les compétences nécessaires pour faire face aux exigences de la vie de tous les jours en matière de lecture (niveaux 1, 2 et 3), comparativement à 34 % seulement des Canadiens plus instruits. Les personnes sans instruction ou qui ont seulement fait des études primaires représentent 29 % des Canadiens ayant de la difficulté à utiliser du matériel écrit (niveau 1), mais ils ne représentent que 9 % de la population des 16 à 69 ans. On a également observé, quoique dans une moindre mesure, un lien étroit entre le niveau d'instruction et le niveau d'aptitude au calcul.

Documents consultés

- BADETS, J. et N. MCLAUGHLIN. [«Les immigrants fabricateurs de produits»](#), *L'emploi et le revenu en perspective*, trimestriel, catalogue 75-001F, hiver 1989, Ottawa, Statistique Canada, pp. 43-53.
- CANADIAN BUSINESS TASK FORCE ON LITERACY. *Le coût de l'analphabétisme au Canada*, Toronto, 1988.
- DESLAURIERS, R. *L'impact des employés analphabètes sur les entreprises canadiennes*, Rapport 58-90F, Ottawa, Conference Board du Canada, Centre de perfectionnement des ressources humaines, 1990.
- DROUIN, M.-J. *L'alphabétisation et la main-d'œuvre : le défi des années 90*, Montréal, Institut Hudson du Canada, 1990.
- MONTIGNY, G. et S. JONES. [«Aperçu sur les capacités de lecture et de calcul des Canadiens»](#), *L'emploi et le revenu en perspective*, trimestriel, catalogue 75-001F, hiver 1990, Ottawa, Statistique Canada, pp. 35-44.
- STATISTIQUE CANADA. *L'alphabétisation des adultes au Canada : résultats d'une étude nationale*, hors série, catalogue 89-525F, septembre 1991, Ottawa.

Auteur

Karen Kelly, Gilles Montigny, Tim O'Neill and Andrew Sharpe est au service de Groupe des enquêtes spéciales de Statistique Canada le président du Conseil économique des provinces de l'Atlantique chef de recherche au Centre canadien du marché du travail et de la productivité.

Source

L'emploi et le revenu en perspective, Printemps 1992, Vol. 4, n° 1 (n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada).



Tableau 1

Niveau d'aptitude à la lecture des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon leur activité sur le marché du travail, 1989*

	Tous les niveaux	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
	en milliers	%			
Total**	17 705	5	10	22	63
Personnes occupées	14 094	3	7	21	69
Temps plein	11 532	3	7	21	69
Temps partiel	2 563	--	8	22	69
Toute l'année	11 002	3	7	20	70
Partie de l'année	3 048	--	9	23	65
Chômeurs	2 490	4	9	27	60
26 semaines ou plus	969	8	12	33	47
Moins de 26 semaines	1 522	--	8	23	67

Source : Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement

** Ne comprend pas les personnes qui ont dit n'avoir aucune connaissance des deux langues officielles du Canada.*

*** Voir «Source des données et définitions» pour une explication du vocabulaire employé lorsqu'on parle de la population active.*

Tableau 2

Niveau d'aptitude à la lecture des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon l'industrie, 1989*

	Tous les niveaux	Niveaux 1 et 2	Niveau 3	Niveau 4
	'000	%		
Ensemble des industries	15 315	11	21	67
Agriculture	487	21	31	48
Autres industries primaires	374	21	29	50
Industries manufacturières				
Biens durables	1 299	14	26	61
Biens non-durables	1 304	18	27	56
Construction	745	15	27	58
Transport, communication et autres services publics	1 090	8	19	73
Commerce				
Gros	640	8	18	74
Détail	2 097	10	26	64
Finances, assurances et affaires immobilières	761	--	15	81
Services				
Services socio-culturels	2 677	9	14	76
Services aux entreprises et services divers	1 240	9	17	74
Services personnels	1 437	17	26	57
Administration publique	1 164	6	16	78

Source : Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement

* Ne comprend pas les personnes qui ont dit n'avoir aucune connaissance des deux langues officielles du Canada.

Tableau 3

Niveau d'aptitude à la lecture des personnes âgées de 16 à 69 ans, selon la profession, 1989*

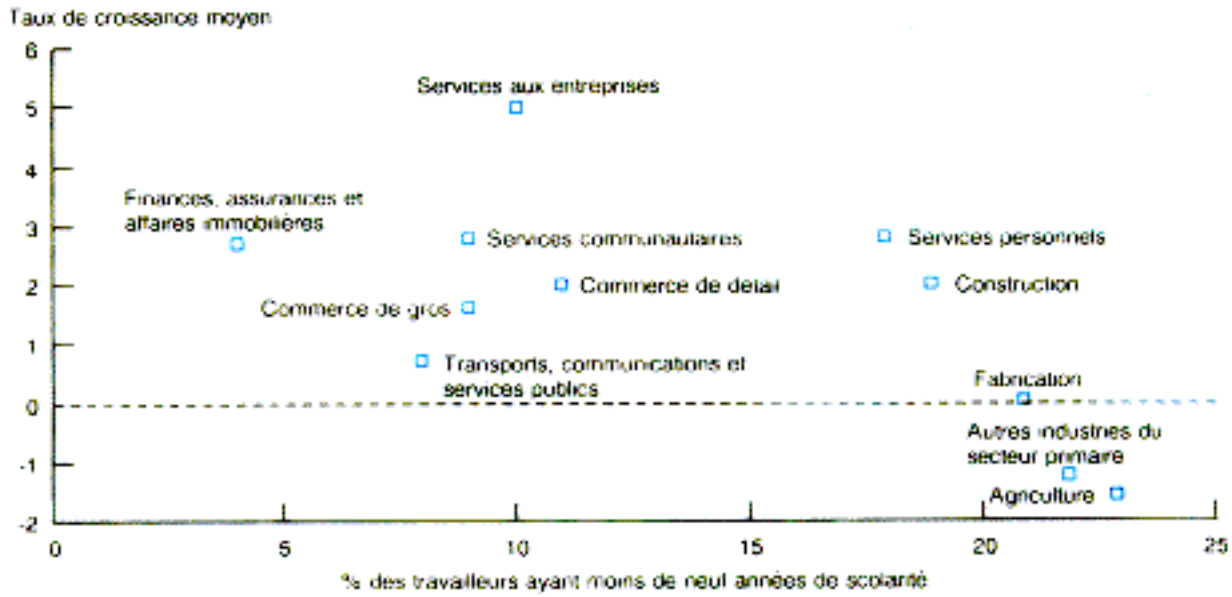
	Tous les niveaux	Niveaux 1 et 2	Niveau 3	Niveau 4
	'000	%		
Ensemble des professions	15 315	11	21	67
Direction et administration	1 823	--	12	85
Sciences naturelles, génie et sciences sociales	913	--	10	86
Enseignement	693	--	--	92
Soins de la santé	728	10	14	76
Travail de bureau	2 584	4	20	75
Vente	1 481	7	24	69
Services	2 329	21	27	52
Agriculture et autres industries primaires	692	21	33	46
Transformation des matières premières et usinage	967	18	30	52
Fabrication de produits	1 094	23	28	49
Construction	749	17	29	54
Autres	1 263	13	22	65

Source : Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement

** Ne comprend pas les personnes qui ont dit n'avoir aucune connaissance des deux langues officielles du Canada.*

Taux de croissance annuel moyen de l'emploi, entre 1981 et 1989, selon l'industrie

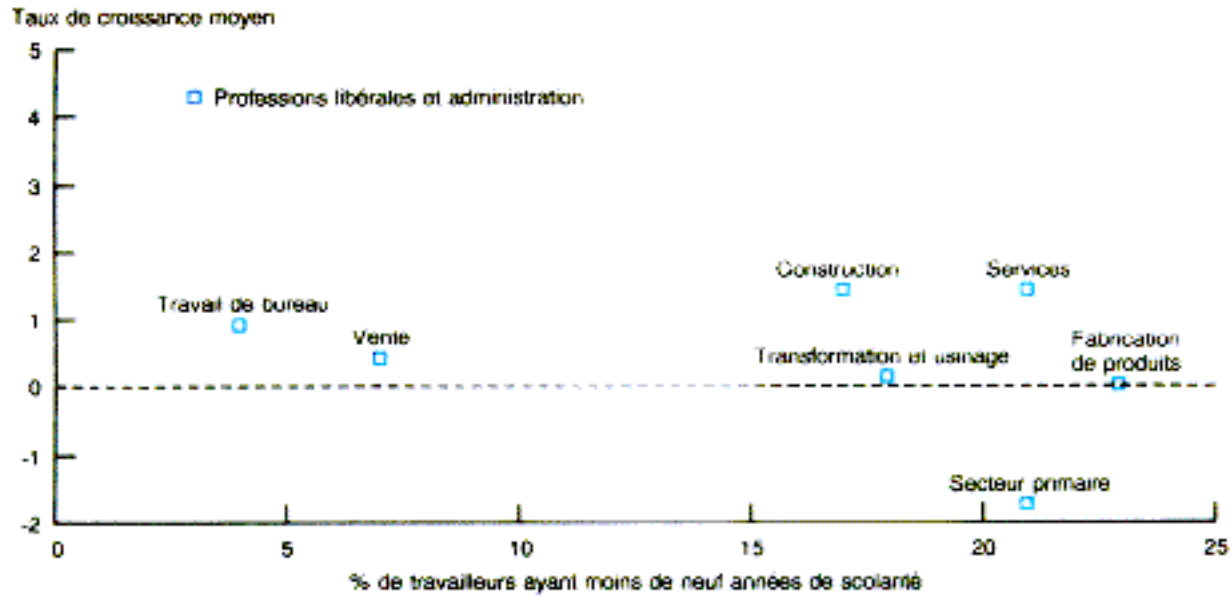
Les industries ayant une main-d'oeuvre plus instruite ont affich  une croissance de l'emploi plus  lev e.



Source : Enqu te sur la population active

Taux de croissance annuel moyen de l'emploi, entre 1981 et 1989, selon la profession

L'effectif des professions exigeant un niveau d'instruction traditionnellement moins élevé, a baissé ou très légèrement augmenté.



Source: Enquête sur la population active